LE COMMERCE DE L'ESTAMPE A PARIS DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIII^o SIÈCLE (1715-1750)

PAR CORINNE LE BITOUZÉ

INTRODUCTION

Une recherche sur le commerce de l'estampe, à la fois œuvre d'art et moyen de diffusion des modes, a pour enjeu principal, outre l'étude du monde des professionnels de la gravure, l'analyse de la manière dont l'image parvient jusqu'au public, ce qui permet une meilleure connaissance du jeu des influences artistiques et culturelles entre les milieux, les régions, les pays.

SOURCES

Le travail s'appuie essentiellement sur les actes notariés du Minutier central des notaires parisiens (en particulier les études XLIX, LXIV, C). Les séries D. 4B° (faillites) et D. 5B° (registres de commerce) des Archives de Paris offrent quelques dépôts de bilan de marchands d'estampes, ainsi que le livre du commerce de François II de Poilly, éditeur d'images. Plusieurs textes réglementaires et judiciaires concernant le commerce de l'estampe sont conservés à la Bibliothèque nationale dans la collection Anisson-Duperron et dans les archives de la Chambre syndicale de la Librairie.

PREMIÈRE PARTIE LE MONDE DE L'ESTAMPE

CHAPITRE PREMIER

LES MÉTIERS DE L'ESTAMPE

L'élaboration d'une estampe fait intervenir plusieurs personnes (graveur, imprimeur en taille douce, enlumineur, éditeur et distributeur). Il est difficile de définir leur statut. La gravure est, en effet, un métier libre : tout le monde peut graver ou vendre une image ; aucune communauté ne régit cette activité.

Les cadres du travail des graveurs et des enlumineurs sont donc très lâches. Lorsque ceux-ci ne travaillent pas pour leur propre compte, ils sont employés par des éditeurs d'images professionnels (souvent graveurs eux-mêmes) ou occasionnels (artistes auteurs de motifs originaux, mécènes, simples particuliers).

La distribution des estampes est généralement assurée par l'éditeur, qui fournit les revendeurs d'images, tout en gardant lui-même un commerce de détail. Les éditeurs occasionnels s'adressent parfois à des éditeurs professionnels pour distribuer leurs gravures.

Seuls les imprimeurs en taille douce sont réunis, depuis 1694, en communauté. Ils disposent ainsi du monopole en matière d'impression, ce qui provoque le mécontentement des graveurs et éditeurs d'estampes qui n'acceptent pas de voir leur liberté entravée. De nombreux conflits entre les deux groupes s'ensuivent. Cette rivalité, jointe à de graves difficultés financières et à un manque généralisé de discipline, explique le mauvais fonctionnement de la communauté.

CHAPITRE II

ÉTUDE SOCIO-ECONOMIQUE

L'étude des contrats de mariage montre que les professionnels de la gravure s'insèrent parfaitement dans le groupe des artisans et des commerçants parisiens. Économiquement et culturellement, au vu des inventaires après décès, ils appartiennent aussi à ce milieu.

Les imprimeurs en taille douce forment un groupe plus homogène que les graveurs, éditeurs et marchands d'estampes; ils sont également en moyenne plus pauvres et moins élevés socialement. Au contraire, les graveurs, éditeurs et marchands d'estampes (professionnellement indissociables, car beaucoup exercent cette triple activité) présentent dans leurs fortunes et leur niveau social une grande disparité.

Le monde de l'estampe est, en fait, dominé économiquement par les grands éditeurs de la rue Saint-Jacques et non par l'élite artistique de la profession. C'est pourtant uniquement chez les graveurs artistes ainsi que chez quelques marchands et éditeurs de gravures de luxe que l'on trouve un niveau culturel plus élevé; certains sont même, pour leur talent et leur compétence, admis par les milieux éclairés.

CHAPITRE III

COHÉSION ET CONFLITS AU SEIN DU MONDE DE L'ESTAMPE

Aucune communauté ne rassemblant les professionnels de l'estampe, le groupe pourrait manquer de cohésion. Certains organismes artistiques (les académies) et religieux (la confrérie) pallient cette lacune. Mais les liens sont surtout géographiques (le quartier Saint-Jacques), familiaux et professionnels. On voit ainsi se dessiner une hiérarchie, au sommet de laquelle se retrouvent les grands éditeurs de la rue Saint-Jacques. Tous n'acceptent pas cette suprématie et des tensions apparaissent.

DEUXIÈME PARTIE LA PRODUCTION GRAVÉE PARISIENNE

La production gravée parisienne se répartit en deux groupes qui ne sont pas toujours très aisés à caractériser : une gravure de luxe destinée à une élite de curieux et d'amateurs ; une production courante qu'on ne peut qualifier de populaire et qui intéresse un public très varié.

CHAPITRE PREMIER

LA PRODUCTION COURANTE

La production courante, appelée « imagerie demi-fine de la rue Saint-Jacques », est remarquable par sa diversité. Aussi bien décorative qu'utilitaire, elle touche tous les milieux.

CHAPITRE II

LA GRAVURE DE LUXE

La gravure de luxe est la partie la plus connue de la production parisienne. Il s'agit essentiellement d'une gravure de reproduction qui prend pour modè-

les les peintres à la mode.

Les graveurs français ont dû, par conséquent, adapter leur technique aux nouvelles manières de peindre. Ils restent toutefois fidèles aux enseignements des artistes du XVII^e siècle et ne participent guère aux recherches sur de nouveaux procédés de gravure (couleur notamment) qui commencent dès la première moitié du XVIII^e siècle en Angleterre. En dépit de cette fidélité, ils n'en essayent pas moins de reproduire les tableaux avec le maximum de précision,

souvent au détriment des qualités d'interprétation. Ils suivent, en cela, le mouvement du siècle en matière d'estampe, qui ne doit pas « interpréter mais facsimiler » (E. Dacier).

En fait, la gravure n'est pour le public qu'un succédané de la peinture. Les peintres, eux-mêmes, comprennent tout le parti qu'ils peuvent tirer de l'estampe pour la diffusion de leurs œuvres. Or une telle situation dévalue considérablement la position du graveur au sein du monde des arts.

TROISIÈME PARTIE LE PUBLIC DE L'ESTAMPE

CHAPITRE PREMIER

LA VENTE DE L'ESTAMPE

Pour attirer le public, les éditeurs et marchands parisiens disposent de plusieurs atouts. Selon les cas, ils peuvent spécialiser ou, au contraire, diversifier leurs fonds; ils adaptent leurs boutiques ou leurs étalages à leur style de clientèle; ils informent les clients éventuels de leur production soit par des annonces dans le *Mercure de France*, soit en publiant des catalogues de leur stock.

L'estampe, de ce fait, devient une marchandise dont le prix peut évoluer. Dans ce domaine, la gamme est très large : il faut distinguer la petite image ne valant, autant que l'on puisse en juger, que quelques deniers, au plus quelques sous, la gravure de luxe contemporaine qui peut atteindre quelques livres, et l'estampe de maître déjà ancienne, possédée par un collectionneur et mise aux enchères lors de sa vente après décès. Mais, à qualité égale, une estampe ne peut rivaliser avec un tableau.

CHAPITRE II

LES MOUVEMENTS DE L'ESTAMPE

Les éditeurs et marchands parisiens s'ouvrent vers l'extérieur. Pour satisfaire leur clientèle, ils importent de plus en plus ce qu'ils ne produisent pas.

Le marché provincial et étranger (en particulier la péninsule ibérique et l'Italie) leur fournit un débouché important. Ils approvisionnent personnellement les riches collectionneurs et ils vendent aux détaillants locaux aussi bien des images courantes que des estampes de luxe. Ces détaillants sont soit des marchands fixes, soit des colporteurs, originaires en majorité des environs de Coutances (Manche).

CHAPITRE III

LES UTILISATIONS DE L'ESTAMPE

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'achat d'une image.

La gravure est utilisée dans le décor de la maison, aussi bien chez le paysan que chez l'aristocrate.

Elle est objet de collection et attire beaucoup les curieux au XVIII^e siècle. Ce dernier cas concerne les classes les plus élevées de la population.

Enfin, elle permet à l'information de circuler (gravures d'actualité, modèles pour les artistes et les artisans locaux). Elle peut même devenir outil de propagande, ce qui explique les tentatives des autorités pour la contrôler.

Mais, dans tous ces cas, l'estampe apparaît comme un moyen de remplacement : du tableau dans la décoration et chez le collectionneur ; de l'écrit dans la diffusion des modes et des idées.

CONCLUSION

La période 1715-1750 est en fait une période intermédiaire dans l'histoire de l'estampe. Elle se situe entre la grande période de la gravure d'interprétation au XVII^e siècle et les nouveaux procédés de la deuxième partie du XVIII^e siècle qui visent à une meilleure imitation de l'original et trouveront leur aboutissement au XIX^e siècle.

PIECES JUSTIFICATIVES

Inventaire après décès de la veuve Chiquet (1741). — Contrat de mariage de Jean de Poilly avec Marie-Suzanne Bonnart (1707). — Tarif des impressions en taille douce (délibération de la communauté des imprimeurs en taille douce déposée chez le notaire, 1704).

ANNEXE

Dictionnaire des marchands et éditeurs d'estampes parisiens de la première moitié du XVIII^e siècle.

